

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA
COMMUNE DE SEVERAC D'AVEYRON**

Séance du 24 AVRIL 2023 – Délibération n°060

L'an deux mil vingt trois et le vingt quatre avril à 20h30 , le Conseil Municipal de la Commune de Sévérac d'Aveyron régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie de Sévérac d'Aveyron, sous la présidence de Monsieur Edmond GROS, maire.

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
22	29	25

Date de la convocation	24/04/2023
Date d'affichage de la convocation	18/04/2023

Secrétaire de séance : Françoise CAPUS

Présents : ALMIRE Yvan - ANGLADE Clémence - BOURREL Thierry - BRUNET Mélanie - BURGIERE Philippe - CAPUS Françoise - CARON Annick - CARNAC André - CAZES CORBOZ Maryse - CONSTANS Mathieu - DE LESCURE Jérôme - DUTRIEUX Patrick - GROS Edmond - FOS Mariana - LAYRAL Rémi - MAJOREL Aimé - MAJOREL Aurélien - MULLER Geoffroy - MURET Yvain - ROZIERE Régine - SAHUQUET Jean-Marc - TAJAN Isabelle

Absents : RAGOT Annie - BORIE Nina - BOUDIAS DECROIX Nathalie (pv à Mélanie BRUNET) - FABRE Emilie - LABRO Isabelle - LAURAIN Damien (pv à André CARNAC) - JARROUSSE Caroline (Pv à Clémence ANGLADE)

Objet**TARIF LOCATION DES GRANDS GRADINS**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que « les grands gradins » sont parfois demandés par les communes voisines. Il convient de fixer un prix pour la location de ce matériel sachant que deux agents communaux sont nécessairement présents sur les lieux pour le montage et le démontage de ce matériel. Il est également précisé que lors de chaque montage, un contrôleur technique agréé doit être mandaté par la collectivité qui loue les gradins, pour vérification de la structure.

Il propose un montant forfaitaire de 500 euros et demande au conseil municipal de bien vouloir en délibérer.

Le conseil municipal :

- Approuve le tarif forfaitaire de 500 euros pour la location des grands gradins.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdit.

Pour extrait conforme,
le Maire, Edmond GROS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture

